DÉCOUVRIR LE SITE INTERNET

DÉCOUVRIR LE SITE INTERNET

les Pêcheurs de Bretagne

LA LETTRE

SOMMAIRE

- **Nos missions**
  - Représenter, c'est avant tout être acteur et force de propositions !
  - Révision du règlement européen « mesures techniques ».
- **Le dossier**
  - Quel avenir pour la pêche ?
- **Portrait**
  - Jean-Louis et Clément Sorin, petits bateaux, la Plaine-sur-Mer
- **News**
  - « Papotage » à Concarneau
  - Vidéos : à bord du Jean-Pierre Le Roch et le Festival Pêcheurs Du Monde
  - Message aux adhérents de l'OP
  - Présentation du projet Attila

ÉDITO

«...nous souhaitons rester constructifs.»

Alors que nos adhérents travaillent d'arrache-pied pour améliorer leur matériel et leurs pratiques au quotidien, certains de nos contradicteurs ont fait le choix de la dénonciation systématique. Soit ! C'est leur stratégie. Pour ce qui nous concerne, nous avons préféré prendre le chemin des études scientifiques et de la pédagogie. L'exemple le plus récent est celui des captures accidentelles de mammifères marins.

Face à une campagne de presse agressive menée par une association environnementaliste, nous avons souhaité éviter la polémique stérile. Nous avons simplement rappelé que les professionnels, en partenariat avec les scientifiques d'Ifremer et de Pélagis, sont proactifs depuis plusieurs années pour trouver des solutions pour réduire ces captures accidentelles. Un modèle de répulsif acoustique est ainsi en cours de test depuis le début de l'hiver 2018 sur des navires volontaires dans le cadre du projet PIC porté par notre organisation. Et pour aller encore plus loin, nous souhaitons travailler collectivement avec les scientifiques au développement de nouveaux dispositifs plus innovants, plus performants et plus respectueux des mammifères marins d'ici l'hiver 2019. La preuve par le terrain reste pour nous le meilleur argument.

Nous garderons ce cap car nous souhaitons rester constructifs. Et ce, quels que soient nos interlocuteurs. Un aspect stratégique de l'OP que nous avons choisi de détailler dans la rubrique « Nos missions ». Car, même si nous travaillons souvent dans l'ombre, notre mission de représentation est primordiale et souvent mal connue, même de nos adhérents. C'est aussi grâce à cette « diplomatie des petits pas » que nous souhaitons aider nos adhérents à définir leur avenir (voir l'interview de Marion Fischer de France Filière Pêche).

En vous souhaitant une bonne lecture.

Soazig Palmer-Le Gall
Présidente du Conseil d'Administration de
Les Pêcheurs de Bretagne

Nos missions

Après la gestion du risque marché et la gestion des droits de pêche, voici le troisième volet de présentation de nos missions avec notre rôle de représentation. Une mission de tous les instants, qui se traduit de différentes manières au travers des adhérents, des membres du CA et des permanents. Car être présent et prendre la parole dans les différentes instances de la pêche est absolument indispensable pour défendre nos intérêts.

REPRÉSENTER, C'EST AVANT TOUT ÊTRE ACTEUR ET FORCE DE PROPOSITIONS !

Participer à des réunions, rencontrer des responsables, échanger des informations, faire remonter les préoccupations du terrain... Entretenir des relations suivies avec tous les acteurs de la filière est une mission essentielle de *Les Pêcheurs de Bretagne*, que cela soit fait de manière formelle ou informelle.

Yves Foëzon, Directeur

« On représente avant tout ce qu'on est ! »

« *Les Pêcheurs de Bretagne* représente un poids économique important dans le secteur des pêches, une grande diversité de métiers, de pêcheries et de zones de pêche. C'est à travers l'activité même de ses adhérents que *Les Pêcheurs de Bretagne* tire toute sa légitimité et a su au fil du temps développer une expertise et des services pour répondre aux besoins des professionnels.

Cette expertise est au service des adhérents dont les représentants réunis au sein du CA donnent collectivement le cap et sont les garants des équilibres entre les différents métiers et les différents ports. A ce titre, la première représentante de *Les Pêcheurs de Bretagne* est notre présidente Soazig Palmer-Le Gall, garante d'une bonne gouvernance et ambassadrice de l'organisation à tous les niveaux et particulièrement vis-à-vis des instances de tutelles (Ministères, DPMA, France Agrimer) et des « politiques ».

Notre représentativité au sens large est un atout, mais encore faut-il l'utiliser à bon escient. Pour cela le travail réalisé par les permanents depuis de nombreuses années a mis *Les Pêcheurs de Bretagne* au premier plan sur de multiples sujets en traitant diverses problématiques du terrain jusqu'aux instances communautaires. L'OP doit être capable de faire la synthèse entre les attentes des adhérents et les exigences de la PCP. Un exercice difficile qui demande un important travail de concertation et d'explication, car le plus important est de mettre en résonance les différentes parties prenantes sans jamais oublier nos priorités. Le consensus n'est pas une fin en soi, les intérêts de nos adhérents sont l'objectif à atteindre mais peuvent nécessiter des compromis dans le cadre d'une négociation.

Tout cela se cultive, s'apprend et se transmet car nous représentons avant tout une organisation qui a su anticiper et évoluer dans un environnement très mouvant.

Cette volonté d'être force de proposition et au maximum acteur de notre destin dans un environnement malgré tout de plus en plus complexe à maîtriser avec de nouveaux acteurs qui, à dessein, veulent nuire à la pêche, nécessite un travail quotidien et des compétences. L'OP a su capitaliser en créant un véritable réseau, des connexions et des bonnes relations avec différents partenaires en Europe. Ce qui est certainement imperceptible dans l'activité au quotidien de nos adhérents en mer est parfois majeur, les échanges de quotas avec les OP étrangères est un exemple concret.
Tout cela se cultive, s'apprend et se transmet car nous représentons avant tout une organisation qui a su anticiper et évoluer dans un environnement très mouvant. Les permanents de *Les Pêcheurs de Bretagne* s'y emploient quotidiennement et sont sur plusieurs fronts chaque année. »

La représentation sur tous les fronts

***Les Pêcheurs de Bretagne* est présent partout où l'avenir de la filière se joue : comités départementaux, régionaux et national, ports, Conseils consultatifs européens, la Commission européenne, l'Association Européenne des Organisations de Producteurs (AEOP), etc.**
« Bien que nous connaissions des niveaux de représentation très différents au sein des instances qui comptent pour la filière, nous nous y présentons toujours avec la ferme intention de défendre les intérêts de nos adhérents, tient à souligner en préambule Jean-Marie Robert de *Les Pêcheurs de Bretagne*. » Une précision importante qui met l'accent sur le travail de l'ombre des personnels de l'OP. La défense des intérêts des membres en priorité, donc, avec la volonté de voir adoptées des décisions compatibles avec leurs activités économiques, pour autant qu'il existe une volonté d'écoute de la part des décideurs. Chaque structure a des rôles et des missions spécifiques. Ainsi, lorsque les chargés de missions de *Les Pêcheurs de Bretagne* représentent leurs adhérents au sein de ces structures les enjeux sont nombreux, spécifiques et aussi divers que : la mise en place de mesures de gestion pour les pêcheries (aux niveaux local, national voire européen), la participation à des projets et réflexions d'avenir pour la filière, des consultations sur des projets d'installation, la participation à des projets scientifiques afin de mieux décrire la réalité des activités de pêche, et aussi des négociations à tous les niveaux sur les sujets qui feront la pêche de demain.

De l'art de la négociation

Les environnements de négociations peuvent être extrêmement variés. Ils s'inscrivent parfois dans des considérations très politiques, lorsque des règlements communautaires sont discutés, à l'image des récentes discussions sur les mesures techniques et la pêche au chalut électrique. Dans ce type de cas et malheureusement, il faut déjà se battre pour que la gestion et les enjeux techniques soient discutés !
Participant aux différentes discussions, l'OP tente de peser de tout son poids et d'intervenir à tous les niveaux. « A Bruxelles, par exemple, nous sommes l'OP française la plus présente dans les discussions et c'est loin d'être du folklore, insiste Jean-Marie Robert. La prise en compte de nos positions est l'addition d'une présence sur le terrain et d'une forte crédibilité. Nous jouons sur les deux tableaux. Et, plus la décision est lointaine et plus ces deux aspects sont importants. Il faut aussi se créer des amitiés et des relais pour être constructifs et ne pas se contenter de l'exaspération ! ». Fort heureusement, *Les Pêcheurs de Bretagne* compte de nombreux membres à même d'apprécier la difficulté et la totalité des enjeux des négociations, ce qui est une condition nécessaire pour identifier des solutions crédibles, constituant la base des revendications défendues. Aujourd'hui, les seuls intérêts socio-économiques ne sont plus pris en compte par les institutions, s'ils ne sont pas accompagnés d'arguments scientifiques. Et certains politiques semblent accorder une place toujours plus importante aux ONG environnementales. Il faut donc composer avec cette réalité et bâtir des argumentaires très structurés. Après avoir identifié une stratégie de négociation, parfaitement adaptée aux réalités du terrain des professionnels de l'OP et du contexte général, les « négociateurs » multiplient les rencontres formelles et informelles. « D'ici le 31 mai, nous devons par exemple faire des propositions sur les dispositifs sélectifs en mer Celtique, dit Jean-Marie Robert. Pour arriver avec les propositions les plus pertinentes, nous allons d'abord nous intéresser à l'activité de nos bateaux en interrogeant nos adhérents sur leur stratégie de pêche, les abondances par espèce, les propositions envisageables en termes de sélectivité, etc. Puis nous croiserons ces pratiques et les études pour définir avec nos membres la meilleure stratégie. Il est aussi probable que nous discutions avec nos homologues irlandais, également très investis sur ce thème. »

On garde souvent en tête, et à juste titre, le caractère irréaliste et parfois déconnecté de la réalité de terrain de la plupart des nouvelles propositions de règlement. Face à ce constat, la tentation est grande de penser qu'il serait mieux de rejeter en bloc l'ensemble des règlementations et des propositions. Cette position serait plus facile,... mais une telle opposition, frontale et systématique sur tous les dossiers qui concernent l'ensemble des flottilles et des métiers de l'OP n'est pas tenable car, à court terme, elle contribuerait seulement à décridibiliser la structure et ses adhérents. Il faut donc mesurer le chemin réalisé pour faire évoluer les choses, et dans l'environnement mouvant dans lequel la gestion des pêches sera toujours inscrite, apprécier à sa juste valeur le maintien de l'existant.

Représenter les adhérents auprès des instances mais aussi du public

Depuis sa création *Les Pêcheurs de Bretagne* a investi dans la communication afin de « faire savoir le savoir-faire de ses adhérents ». Ainsi pour mieux faire connaître les techniques et pratiques de pêche des professionnels, plusieurs outils ont été mis en place : un site internet, une lettre d'information trimestrielle, des relations presse, la production de vidéos. Le contenu des informations ainsi rendues publiques concerne notamment :

- La présentation de l'OP, de sa flottille et de ses missions en faveur d'une pêche durable
- Les objectifs et les méthodes de gestion de l'OP
- Les projets en cours au sein de l'OP qui œuvrent pour l'accomplissement de la PCP
- Le cadre règlementaire d'exercice des pêches maritimes
- La présentation des techniques de pêche
- La filière des pêches maritimes, les espèces capturées par les navires membres avec conseils culinaires de préparation pour le consommateur.

En plus de ces actions orientées vers le grand public et les institutions, *Les Pêcheurs de Bretagne* développe également la communication interne vers ses membres (espace privé sur le site internet, application mobile consultable en mer...) afin de faciliter l'échange d'informations.
Chaque adhérent, avec les membres du CA sont les premiers « ambassadeurs » de *Les Pêcheurs de Bretagne* dans les ports et là où ils s'investissent.

Nos missions

NOTRE PRÉSENCE DANS **LES PRINCIPALES INSTANCES**

La diversité des activités des adhérents de l'OP implique une présence de leurs représentants (chargés de mission mais aussi adhérents) dans de nombreuses instances. Tour d'horizon...

Association Européenne des Organisations de Producteurs

Conseil Consultatif des marchés

Conseil Consultatif des Eaux Occidentales Australes

Commission Européenne (DG Mare, Parlement Européen)

France Agrimer Conseil Spécialisé Pêche et Aquaculture

Conseil Consultatif des Eaux Occidentales Nord

Ministères, DPMA

Régions Bretagne et Pays de la Loire

Association Nationale des Organisations de Producteurs

Commissions Régionales de sélection des projets FEAMP

CRPMEM - CDPMEM
- Bureau
- Conseil
- Divers groupes de travail

France Filière Pêche

CNPMEM :
- Bureau
- Conseil
- Commissions :
  - Environnement et Usages Maritimes
  - Données
  - Espèces Benthiques et Démersales du golfe de Gascogne
  - Flotte et Quotas
  - Espèces Pélagiques du golfe de Gascogne
  - Thon rouge et Espadon
  - Raies et Requins

Légende
- Echelle locale
- Echelle nationale
- Echelle européenne

Un exemple de représentation

Le suivi du processus de révision du Règlement européen « mesures techniques ».

Mi-janvier, le vote du Parlement européen sur le projet de réforme du règlement dit « mesures techniques » a été très médiatisé pour ce qui concerne l'encadrement de la pêche électrique occultant un aspect de ce texte crucial pour les pêcheries, à savoir la modification des maillages règlementaires des engins de pêche.

Ce texte, initialement proposé par la Commission européenne en mars 2016, amendé par le Conseil des ministres en mai 2017 puis par le Parlement européen en janvier 2018 va désormais faire l'objet d'un trilogue entre ces trois institutions communautaires. Processus dont le calendrier n'est pas encore connu mais que l'OP suivra de près. En effet, certaines modifications proposées pourraient être très impactantes sur l'activité de ses adhérents, en particulier pour les chalutiers opérant en mer Celtique dont le maillage de référence pourrait passer de 100 à 120 mm. Un des enjeux sera d'obtenir que le processus de régionalisation prévu par la Politique Commune de la Pêche puisse s'appliquer à la définition des maillages afin de pouvoir tenir compte des spécificités de chaque pêcherie et des travaux réalisés sur la sélectivité des engins de pêche.

QUEL AVENIR POUR LA PÊCHE ?

Une grande étude prospective a été menée récemment pour imaginer ce que pourrait être l'avenir de la filière. Les multiples scénarios qui en ressortent ont pour objectif principal d'aider les professionnels de la mer à faire les bons choix. Entretien avec Marion Fischer, Déléguée Générale de France Filière Pêche.

Les Pêcheurs de Bretagne : Cette étude prospective, c'est une première pour la filière pêche ?

Marion Fischer : Oui, c'est la première fois que nous faisons ce travail de prospective dans cette filière. Et c'était absolument nécessaire. Nous avons pris conscience en 2015 qu'il nous fallait prendre de la hauteur. Nous avons commencé par faire un état des lieux sur la compétitivité de la filière française, comparée à d'autres pays européens (FranceAgriMer, 2016). En parallèle, FranceAgriMer a réalisé, à la demande de France Filière Pêche, un exercice de prospective sur la filière française de la pêche maritime. Selon une méthodologie mise au point à l'INRA, cette cellule a eu pour objectif de construire collectivement, grâce à la production de milliers d'hypothèses, 4 scénarii décrivant des futurs possibles pour la filière pêche, plus ou moins favorables. Nous avons alors réuni une cellule d'animation, constituée de 25 personnes issues de la filière (professionnels, chercheurs, experts, administratifs), qui a organisé 19 réunions pendant 2 ans.

LPDB : Quel était l'objectif principal de cette étude ?

M. F : Ces scénarii ne sont pas un résultat en soi, mais un matériau pour la construction collective d'une stratégie de filière. Nous voulions faire réagir les professionnels de la mer et ne pas nous contenter de leur présenter les résultats d'une étude. Pour réussir à faire émerger des pistes d'avenir, tous les maillons de la filière ont été impliqués dans la réflexion, grâce à une méthode collaborative, expérimentée pour la première fois. Nous avons organisé six réunions dans chaque région maritime et réuni plus de 250 participants. C'était une expérience incroyable ! Les gens étaient très contents de ces temps d'échanges et notamment de la méthode de travail. A nous de transformer l'essai...

LPDB : La filière serre les rangs, se casse en deux, sauve les meubles ou le règne du chacun pour soi... Les quatre scénarii sont-ils tous probables ?

M. F : Pas du tout ! Aucun scénario n'est probable. Et ce n'est même pas le sujet de cette étude. Nous voulions simplement identifier les différentes réalités à long terme pour permettre aux professionnels d'actionner dès à présent les leviers pour y parvenir, ou non. En fait, nous souhaitions les inciter à se poser les questions suivantes : Où en êtes-vous aujourd'hui ? Et, que faut-il faire pour atteindre les objectifs que vous vous êtes fixés ? C'est maintenant que la filière se porte globalement bien qu'il faut se poser toutes ces questions... Se poser les bonnes questions aujourd'hui, pour construire la filière de demain !

LPDB : Une filière unie semble être l'une des solutions pour éviter le pire ?

M. F : Oui, le collectif est un rempart efficace dans tous les cas de figure car la filière est constamment soumise à de multiples contraintes (attaques médiatiques, climat, pollution, réglementation, partage de l'espace, etc.) même si elle possède de nombreux atouts. Il nous semblait primordial de rappeler ce point pour éviter que chacun ne se replie sur soi. Les OPs jouent en l'occurrence un rôle central dans le collectif notamment pour la gestion des droits de pêche et l'adéquation aux marchés.

LPDB : Vous avez présenté pour la première fois les conclusions de cette étude lors des Assises de la pêche (Quimper, septembre 2017). Comment la salle a-t-elle réagi ?

M. F : Dans un silence de cathédrale très impressionnant. On voulait interpeller la filière, je crois que l'on a réussi à faire passer notre message. L'électrochoc a fonctionné, semble-t-il...

LPDB : Quelles sont les prochaines échéances ?

M. F : Dans le cadre du Conseil spécialisé de FranceAgriMer, nous avons validé dès le début de cette année huit chantiers prioritaires qui aideront le ministère à définir un véritable plan de filière. Parmi ceux-ci on peut citer, différentes échéances : l'organisation de la première mise en marché, les flux d'informations dans la filière, la réflexion sur la gestion des droits en France ou l'attractivité des métiers... En juin prochain, nous profiterons des Assises de la Pêche qui se tiendront à Sète pour présenter une projection des travaux engagés pour une meilleure vision de la filière à quinze ou vingt ans.

HORIZON 2035 les 4 scénarii types

1 **La filière pêche** sauve les meubles

2 **La filière du** « chacun pour soi »

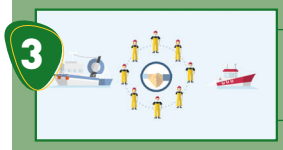

3 **La filière** serre les rangs

4 **La filière** se brise en deux

Tous les détails des quatre scénarii types en téléchargeant le film suivant : **https://www.francefilierepeche.fr/filiere-peche-2035/**

PORTRAIT

Jean-Louis et Clément Sorin, petits bateaux, la Plaine-sur-Mer

Jeunes ! Et alors ?

A 19 et 23 ans, Jean-Louis et Clément Sorin achèvent juste leurs études et entrent dans l'âge adulte. Ils auraient pu se contenter de trouver un armement et exercer le métier de pêcheur en tant que salariés. Mais leur grande maturité et leur farouche volonté d'entreprendre les ont naturellement menés à devenir patrons. Les deux frères nous expliquent comment ils ont mené leur barque pour en arriver là si tôt.

Jean-Louis et Clément sont très soudés… à la ville comme en mer. Puisqu'ils n'ont jamais imaginé faire un autre métier que pêcheurs, les deux frères ont suivi le même cursus scolaire : un CAP matelot, suivi d'un BEP pont et un bac pro pêche. *« En plus, ils ont passé un BEP électromécanique même si le bac pro pêche suffisait pour devenir patron*, ajoute le père. *On a un peu insisté sur ce double cursus car il faut être le mieux armé possible et, avec l'ensemble de ces compétences, ils mettent un maximum de chances de leur côté. »* Ils ont aussi effectué différents stages à bord qui leur ont permis de tester leur motivation et d'appliquer concrètement leurs cours.

« On a vraiment eu une super formation au lycée maritime d'Etel, disent les deux frères. *Quelles que soient les matières, c'est aujourd'hui que l'on se rend compte que tout l'enseignement était vraiment axé sur notre futur métier. »* Aujourd'hui, ils sont parfaitement opérationnels. *« La dernière fois, je me demandais comment Clément allait réussir à ramender son chalut tellement il était déchiré*, se souvient le père. *Et bien, il n'a pas hésité longtemps avant de le ré-*

parer. Ils ont même réalisé leur propre chalut à boucauds ! » Une assurance certaine acquise en grande partie sur le bateau de pêche de Bruno Rocher, patron pêcheur de la Plaine-sur-Mer. *« Un vrai mentor*, reconnaît Clément. *Non seulement, il est toujours disponible pour nous conseiller mais en plus il m'a cédé son bateau et son matériel. »*

Les jeunes ont toujours été très bien entourés. Les parents sont aux petits soins et assurent la vente directe des produits de la pêche en faisant les marchés. *« On a aussi été bien conseillés par l'OP Les Pêcheurs de Bretagne*, confient les deux frères. *On s'est renseigné pour avoir un quota de sole et on y a adhéré tout naturellement. L'OP a une très bonne réputation et quand on a une question elle sait y répondre. C'est très important pour suivre la réglementation mais aussi pour ne pas rester seul ! Nous, de toute manière, on veut s'investir pour faire évoluer notre métier ! »* Et rien ne leur fait peur. *« Devant le banquier on avait quelques arguments qui prouvaient qu'on en voulait*, enchaîne Jean-Louis. *En 2014, Clément a remporté la 43e édition des Olympiades des Métiers. En 2015, j'ai gagné les prix du Meilleur apprenti du Morbihan et de Bretagne, mais également celui d'un des Meilleurs Apprentis de France. » « Jean-Louis oublie de dire qu'il a été champion départemental et régional de cross-country et 44ème aux France*, ajoute Clément. *Moi, je n'ai fait que 2ème aux départementaux. »* Non seulement, les deux frères ont l'esprit de compétition mais leur complicité génère une très forte émulation !

« On a aussi été bien conseillés par l'OP *Les Pêcheurs de Bretagne*... »

Les Sorin ont donc bien la tête sur les épaules ! Et, rien n'est laissé au hasard. Résultat, aujourd'hui, à bord des « Deux frères » et des « Deux frangins », les fils Sorin traquent le boucaud (crevette grise), la coquille Saint-Jacques, la civelle ou divers poissons à l'embouchure de la Loire. Par souci de rentabilité (et de sécurité), les pêcheurs travaillent souvent en duo sur le même bateau. *« On essaie d'économiser au maximum notre matériel et de pêcher juste ce qu'il nous faut*, confient les deux patrons. *Comme on veut proposer de la variété aux clients et être sûr de tout vendre, dès qu'on a deux ou trois caisses d'une espèce, on change de coin. C'est aussi une bonne manière de préserver la ressource... »*

Même si Jean-Louis et Clément profitent pleinement de leur jeune âge pour « crocher » dans le métier - comprenez qu'ils travaillent tout le temps - ils n'hésitent pas à remettre en question le moindre trait de tamis ou de chalut. *« On analyse en permanence notre travail car nous avons encore beaucoup de choses à apprendre. Et c'est maintenant que nous devons le faire ! ».* Un départ parfait pour les jeunes patrons.

NEWS

L'OP a « papoté » sur les métiers de la pêche en Bretagne...

Le jeudi 15 mars 2018, le Musée de la Pêche de Concarneau avait convié *Les Pêcheurs de Bretagne* à une de ses soirées « Papotage » pour présenter les différents métiers de la pêche en Bretagne. Plusieurs soirées « Papotage » sont organisées chaque année par le Musée autour de thèmes variés mais toujours en lien avec la pêche. Elles ont pour objectif de permettre un échange entre l'invité et le public dans une ambiance détendue et conviviale. Ainsi Marion Fiche a pu « papoter » avec les personnes présentes sur le rôle de l'OP et les différents métiers qui y sont représentés (bolinche, filet, chalut de fond, chalut pélagique, ligne, casier, etc.).

Nos Vidéos → Retrouvez toutes les vidéos sur : **www.pecheursdebretagne.eu/webtv**

La pêche en Ouest-Ecosse sur le Jean-Pierre Le Roch

42,70m de long pour un chalutier, c'est bien la juste taille pour affronter en toutes saisons les eaux tumultueuses du Nord-Ouest de l'Ecosse. Arnaud, Carlos, Jean-Hervé ou Lamine vous accueillent avec leurs 14 équipiers du Jean-Pierre Le Roch pour une pêche au lieu noir, merlu, lotte, lingue bleue, julienne et sabre.

Trois films réalisés par l'OP sélectionnés pour le Festival Pêcheurs du Monde

Depuis quelques années, l'OP a investi du temps et des moyens dans la réalisation de vidéos ayant pour objectif de valoriser le métier et les pratiques de ses adhérents. En ce début d'année 2018, nous avons eu le plaisir d'apprendre que ces efforts étaient récompensés par la sélection de trois de ces films pour la 10ème édition du Festival de films Pêcheurs du Monde qui se tient à Lorient (et alentours) du 19 au 25 mars 2018. *Artémis*, *Kalicoba* et *Ar Flanmen* ont été projetés le vendredi 23 mars, en présence de représentants de l'OP et du réalisateur Olivier Hildebrandt de Ouesterne Productions.

Message aux adhérents de l'OP

Vos autorisations de pêche sont en ligne !

Nous avons mis à votre disposition l'ensemble des autorisations de pêche (ANP/AEP) délivrées dans votre espace personnel du site et de l'application de l'OP. Vous les retrouverez dans Vos données personnelles > Vos fichiers. N'hésitez pas à nous signaler si vous avez des difficultés à vous connecter ou s'il vous manque des autorisations.

Présentation du projet Attila

Depuis septembre 2015, France Filière Pêche (FFP) rassemble la filière pêche française autour d'un sujet qui touche tous ses maillons : le parasitisme dans les produits de la pêche.

En effet, des parasites, et tout particulièrement les vers de la famille des anisakidés, sont naturellement présents dans le milieu marin, partout dans le monde, et peuvent être ingérés par certains poissons en mer. Les vers se retrouvent alors dans les viscères de ceux-ci mais peuvent aussi « migrer » et se retrouver hors des viscères, sur les parois de la cavité abdominale ou même dans les chairs.

Les membres de la filière ont donc souhaité prendre cette problématique à bras le corps en communiquant auprès des différents opérateurs de la filière, en réalisant une veille médiatique et scientifique et en recherchant des solutions techniques. Ce dernier point fait l'objet d'un projet dédié qui s'étendra de 2018 à 2020, nommé ATTILA (Actions de développement de Technologies et Techniques Innovantes pour la Lutte contre les larves d'Anisakidés), cofinancé par le FEAMP. Il se compose de deux volets :

- Le développement d'un outil pour faciliter le travail de nettoyage des poissons par les pêcheurs et mareyeurs (si produits non éviscérés à bord),
- L'identification des conditions favorisant la migration des vers à l'intérieur des poissons.

Les Pêcheurs de Bretagne est partie intégrante de ce programme, partenaire d'ATTILA pour le premier volet. L'OP accompagnera en particulier le partenaire technique pour le développement d'un outil ergonomique pour les pêcheurs et organisera des marées qui devront valider celui-ci dans les conditions réelles de travail des marins pêcheurs. Chez *Les Pêcheurs de Bretagne*, c'est notamment Franck Evrat qui participe au projet, aux réunions et aux échanges entre les différents partenaires. Les résultats seront diffusés sous différentes formes (guides, posters, plaquettes, au format papier et/ou numérique) à l'ensemble des opérateurs de la filière, au plus tard fin 2020. Des réunions seront également organisées en régions, pour présenter ces résultats aux professionnels.

Par ailleurs, un prototype de l'outil devrait être conçu dès la fin 2019. Sa conception sera réalisée en partenariat avec un opérateur industriel, afin de faciliter sa fabrication à plus grande échelle et ainsi limiter les délais de mise en marché.

les Pêcheurs de Bretagne
www.pecheursdebretagne.eu

QUIMPER
+33(0) 2 98 10 11 11
7, rue Félix Le Dantec
Créach Gwen 29100 Quimper

LORIENT
+33(0) 2 97 37 31 11
6, rue Alphonse Rio
56100 Lorient

Retrouvez-nous sur

Cette newsletter est cofinancée par l'Union Européenne dans le cadre du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche

UNION EUROPEENNE
l'Europe s'engage en France avec le FEAMP

LA LETTRE D'INFORMATION DES PÊCHEURS DE BRETAGNE . MARS 2018 . N° 19

Directeur de Publication : Yves Foëzon. Comité de rédaction : Marion Fiche, Thierry Guigue, Thomas Rimaud, Jean-Marie Robert.
Conception, rédaction et mise en page : Djamel Bentaleb, Décrocher la Une et Jean-Marc Le Port, Karbone Studio.
Contact Presse : contact@seatosea.fr. Cette lettre est téléchargeable sur le site internet **www.pecheursdebretagne.eu**

Rédaction **Décrocher la Une** · Conception **Karbone**studio · Photos | Décrocher la Une, *Les Pêcheurs de Bretagne*, Fotolia · Impression IOV | Cette newsletter est imprimée sur du papier recyclé, avec des encres végétales par un imprimeur labellisé imprim'vert.